



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité



Mairie d'Aragnouet

AVIS

Monsieur Le Maire informe la population que le conseil municipal se réunira

Le jeudi 12 septembre à 17 h 30

A la Mairie d'Aragnouet

- Adoption du compte rendu de la précédente réunion
- Droit de préemption sur les ventes
- Logements et locaux communaux (attribution, renouvellement de bail, modification...)
- Maintien du réseau de proximité des Finances Publiques
- Autorisation au Maire d'ester en justice pour l'affaire n° 1801630 contre la délibération n°2018/33 du 17/04/2018 de la Communauté des communes AURE LOURON (CCAL) établissant son budget primitif 2018 et fixant les taux de fiscalité
- Marchés publics construction résidence de tourisme à Piau Engaly : avenants
- Attribution marché de travaux de rénovation de la résidence communale à Piau Engaly
- Décision modificative budgétaire n°2 budget principal
- Modalités d'intégration des heures supplémentaires au Compte Epargne Temps
- Questions diverses

Fait à Aragnouet, le 02/09/19.

LE MAIRE,

Jean MOUNIQ.



65170 Aragnouet

Tel : 05 62 39 62 63 e-mail : aragnouet@mairie-aragnouet.com

Site internet : <http://www.mairie-aragnouet.fr>



**PYRÉNÉES
AURE LOURON**